



# Assemblée Générale Ordinaire 2024

Samedi 5 Avril 2025



● ALLER (red line)  
● RETOUR (green line)



# Le mot du Président

Chers membres de l'Aéroclub Montalbanais, bonjour et bienvenue.

Merci de vous être déplacés en nombre pour notre Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Merci également aux autorités, qui ont répondu favorablement à notre invitation, ainsi qu'à celles, empêchées, qui se sont excusées de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui.

Nous avons réalisé 2.631 heures en 2024, une bonne activité, en hausse par rapport à l'année précédente (2.540 h). Le Tour ATL (72 heures) et le Rallye Toulouse-Saint-Louis (46 h), y ont fortement contribué.

En 2024, nous avons eu la satisfaction de compter 230 membres à l'ACM.

La situation financière du Club est saine. Madame Labastugue, ici présente, pourra en attester et vous éclairer si nécessaire.

Nous avons eu 30 élèves qui ont suivi les cours du BIA, et 27 l'ont obtenu. Ils étaient répartis en 2 groupes, la moitié assurés par des militaires du 9<sup>ème</sup> RSAM, qui nous ont apporté leur concours.

En ce qui concerne la gestion de la plateforme, le plan de servitude aéronautique (PSA) est toujours en cours de mise en place, ainsi que la modification de l'Arrêté de Police en place.

Les relations avec les riverains de l'aérodrome sont toujours sereines, ainsi que l'entente entre les différents utilisateurs de la plateforme (associations, Armée).

Yvan Chambault et Francis Chiarbonello, après avoir refondu le logiciel GESVOLCAP, ont continué de l'améliorer, nous les remercions pour leur implication constante et sans faille au service du Club.

Je compte sur vous pour prendre soin de Votre flotte. Face à la hausse des carburants et des coûts de l'entretien, l'augmentation des heures de vol est un impératif pour nous permettre un bon amortissement.

Après ce tour d'horizon, je l'espère exhaustif de notre activité en 2024, je tiens à remercier nos instructeurs, notre secrétariat et les bénévoles habituels qui œuvrent en commun pour que l'ACM reste une école de formation de haut niveau et un espace de convivialité où vous vous sentez bien.

Un dernier mot pour remercier les personnalités présentes aujourd'hui, les collectivités ainsi que nos sponsors, qui sont cités dans le 120,605 Mhz, et nous apportent un soutien financier, aussi apprécié qu'indispensable.

Nous tâcherons de faire aussi bien en 2025, toujours à votre service, et avec le souci constant de l'intérêt général.

Je vous remercie de votre attention.

# Rapport Moral pour l'Année 2024

Cette année 2024 s'est soldée par un total de 2.631 heures de vol, soit un gain de 91 h par rapport à l'année précédente (2.540 en 2023). Avec 5 heures de plus, nous égalions le record de 2021 à 2.636 heures.

Nos 9 instructeurs (salarié et bénévoles) ont encore une fois fait preuve d'efficacité, de disponibilité, de compétence et de dévouement au service du Club, qu'ils en soient ici remerciés.

L'activité soutenue durant l'année écoulée nous a permis d'enregistrer 10 brevets de pilotes (9 avions et 1 ULM).

La relance désormais annuelle des établissements scolaires nous a permis d'informer plus largement les scolaires sur les attraits du BIA et nous avons dû, comme l'année précédente, organiser deux groupes consécutifs, le deuxième étant encadré par des militaires du 9<sup>ème</sup> RSAM. Sur les 30 élèves, 27 ont obtenu leur diplôme, certains avec mention. Un excellent ratio à porter au crédit de nos instructeurs.

Je laisse à Laurent le soin de vous détailler plus précisément la ventilation des heures de vol effectuées par les élèves, les pilotes, les instructeurs et les appareils avec la lecture du rapport d'activité.

Les comptes qui vous seront présentés par Madame Labastugue reflètent une situation financière saine, grâce à une gestion rigoureuse, mais toujours fragile dans la mesure où nous sommes étroitement dépendants des fluctuations du coût des carburants et du poste entretien-maintenance.

Aussi nous vous demandons, une fois de plus, de prendre soin de notre capital commun et de ménager les appareils pour qu'ils restent le plus longtemps possible en bon état.

La récupération de la TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques) qui s'applique à l'école et aux baptêmes, nous a rapporté en 2024, 11.800 €. Une manne pour notre trésorerie. Encore une fois Merci à Claude Roussel pour nous avoir déniché cette rente annuelle loin d'être négligeable...

Le poste entretien mécanique a encore représenté sur l'année 2024, plus de 100.000 €. Nous n'avons heureusement pas eu à déplorer d'accident grave en cours d'année.

Le Rallye du printemps, les sorties gastronomiques, le Tour ATL (5 au 11 mai), les Journées Portes ouvertes (18/19/20 mai et 16/17 Sept) et la Fête des Sports (31/août-1/sept) nous ont permis de toucher un large public. Le Toulouse-Saint-Louis du Sénégal (21 sept /5 oct) nous a apporté à lui seul 46 heures de vol. Le mois de la femme, en mars n'a pas eu les répercussions souhaitées, nous le reconduirons néanmoins en 2025.

Au niveau de la communication, nous avons toujours une excellente couverture presse (Dépêche et Petit Journal) et pratiquement un article chaque fois que nous le souhaitons. En interne, le 120,605 MHz continue de vous informer chaque mois des événements du Club, il nous permet également d'attirer de plus en plus de sponsors.

Un grand Merci à Yvan Chambault et Francis Chiarbonello qui continuent régulièrement d'améliorer GESVOLCAP, à nos traiteurs maison Francis Leugé et Eric Lepen qui assurent repas et buffets, à nos salariés pour leur travail ainsi qu'aux bénévoles habituels qui donnent de leur temps pour « faciliter » votre quotidien.

Je vous remercie pour votre attention.

## - ACTIVITE AERONAUTIQUE 2024 -

En 2024 les **brevets** suivants ont été décernés :

- **1** Brevet ULM (1 en 2023)
- **6** Brevets PPL et **3** LAPL (5 brevets en 2023)
- **1** Qualification VFR de nuit (0 en 2023)
- **7** FCL.055 (avec l'ATO Lingaero sur initiative de Didier Reboul)
- **27** Brevets d'Initiation à l'Aéronautique (30 inscrits)

Le **nombre d'heures de vol** est passé de **2540h** en 2023 à **2632h** soit **+3.7%** par rapport à 2023.

Les heures de vol en **Instruction** (double + solos supervisés) représentent **1158h** contre **1188h** en 2023 soit **-2.5%**, qui avait été une année en forte hausse à +7.9% par rapport à 2022.

- Thierry AIGUIER	96h (dont 1h solos supervisés)
- Quentin BOUDOU	168h (dont 16h solos supervisés)
- Daniel BRUNET	27h (ULM dont 1h solo supervisé)
- Romain DUFOUR	10h (dont 1h solo supervisé)
- Eric LE PEN	129h (ULM dont 2h solos supervisés)
- Laurent PIPAR	465h (dont 82h solos supervisés)
- Kévin REVILLON	17h (dont 4h solos supervisés)
- André SALESSES	53h (49h avion + 4h ULM)
- Patrick VIEL	180h (37h avion + 153h ULM/ dont 2h solos)

Heures de vol **Hors Instruction** : **1474h** (1352h en 2023) soit **+9%**.

Heures de vol par appareil :		(en 2023)	
- DR401	F-HMTB	(532h)	<b>465h</b>
- DR400	F-GGJJ	(202h)	<b>305h</b>
- P2002	F-HCGM	(313h)	<b>528h</b>
- P2002	F-HIAM	(524h)	<b>468h</b>
- P2002	F-HMTG	(564h)	<b>430h</b>
- Guépard	F-JGCZ	(384h)	<b>436h</b>

### **BIA session 2023-2024:**

- 30 inscrits - 27 reçus (**2022-2023** 38 inscrits - 33 reçus),
- Avec **2 jeunes** qui se sont inscrits en LAPL.
- Cette année **2024/2025**, progression du nombre d'élèves à 41 inscrits.

### **Le mot du Responsable Pédagogique**

L'activité aéronautique 2024 a retrouvé un niveau équivalent à l'année 2021 post-COVID, qui était une belle année de rebond après la 1<sup>ère</sup> pandémie.

La flotte P2002 a été complète sur presque toute l'année, sauf à partir de l'automne. Fort heureusement, la panne moteur du GM s'est très bien conclue grâce au sang froid et à la maîtrise du pilote malchanceux.

Malgré l'arrêt pour échange moteur du GM à compter du 11/11 et de l'attente de pièces pour le AM pendant 3 semaines et demies, les P2002 ont enregistré une hausse nette de **25h**.

La flotte avions 4 places (DR400/401) a enregistré encore une nouvelle hausse nette de **26h** sur l'année.

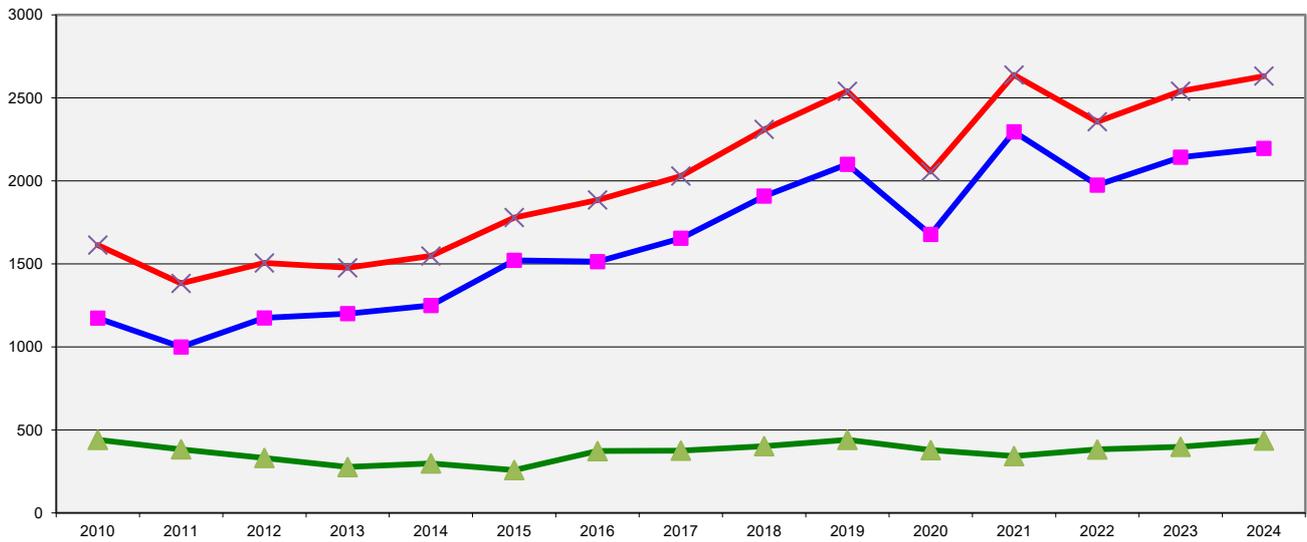
L'activité ULM est hausse nette de **52h** grâce à l'instruction avec 316h effectuées (+96h d'instruction par rapport à 2023).

Deux sessions de vols de mise en garde ont pu être faites pour 13 pilotes, il est prévu de reproduire l'activité cette année.

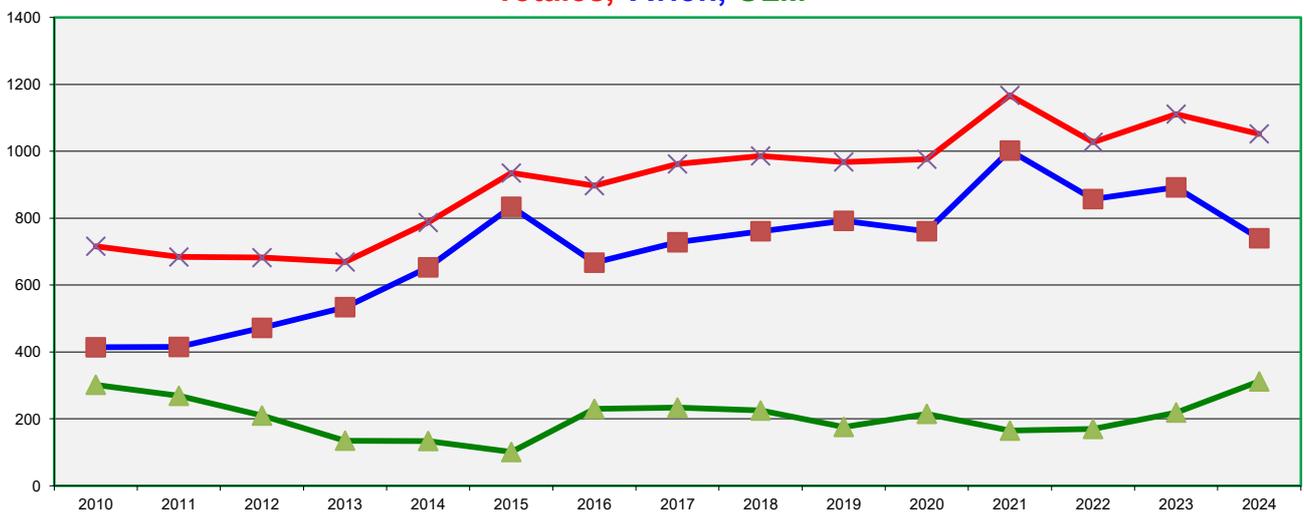
Le REX demeure primordial et utile pour la communauté des pilotes, en plus d'avoir un aspect réglementaire qui impose un compte rendu obligatoire vers la DSAC pour de nombreuses situations et événements.

Notre Correspondant Prévention Sécurité demeure disponible et à votre écoute attentive pour vos signalements de diverses natures (technique, humaine, environnementale ou organisationnelle). Rien n'est jamais acquis, il faut poursuivre et maintenir les bonnes habitudes et la dynamique de transparence de la Culture Juste.

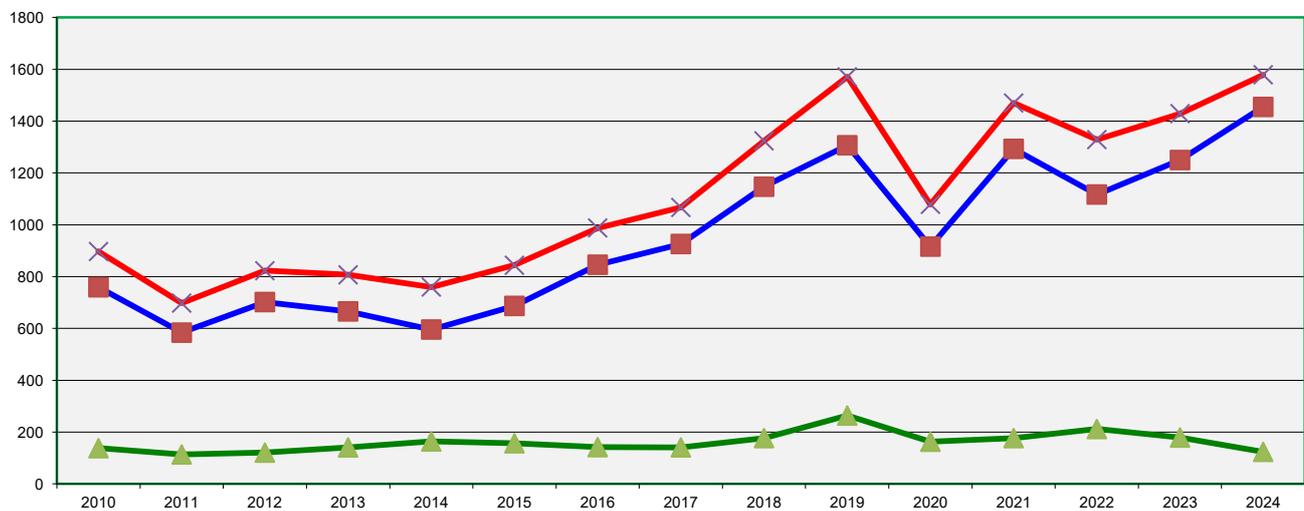
### Heures de vol annuelles : Totales, avion, ULM



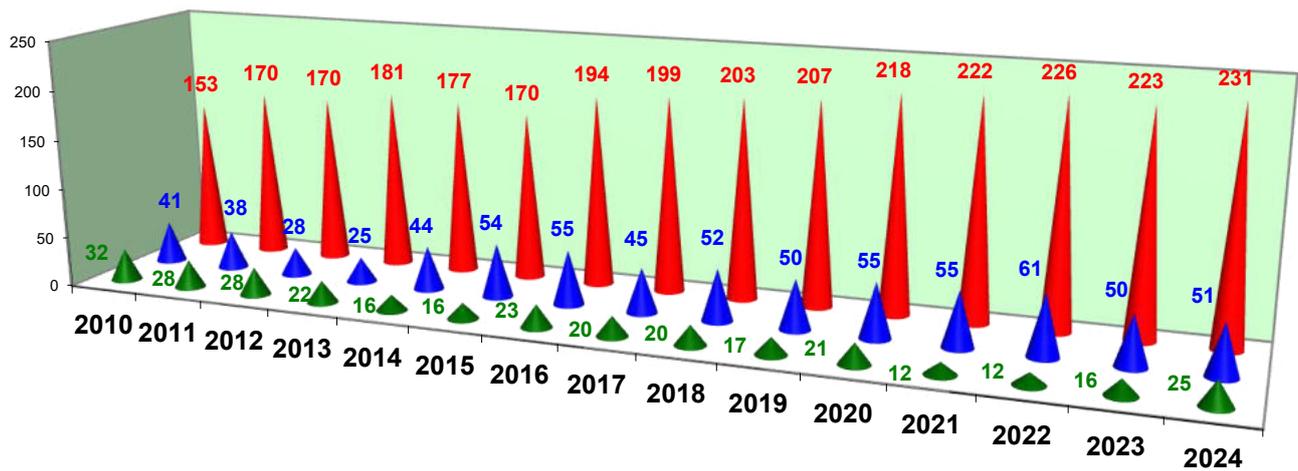
### Heures annuelles d'instruction (Elèves et pilotes) : Totales, Avion, ULM



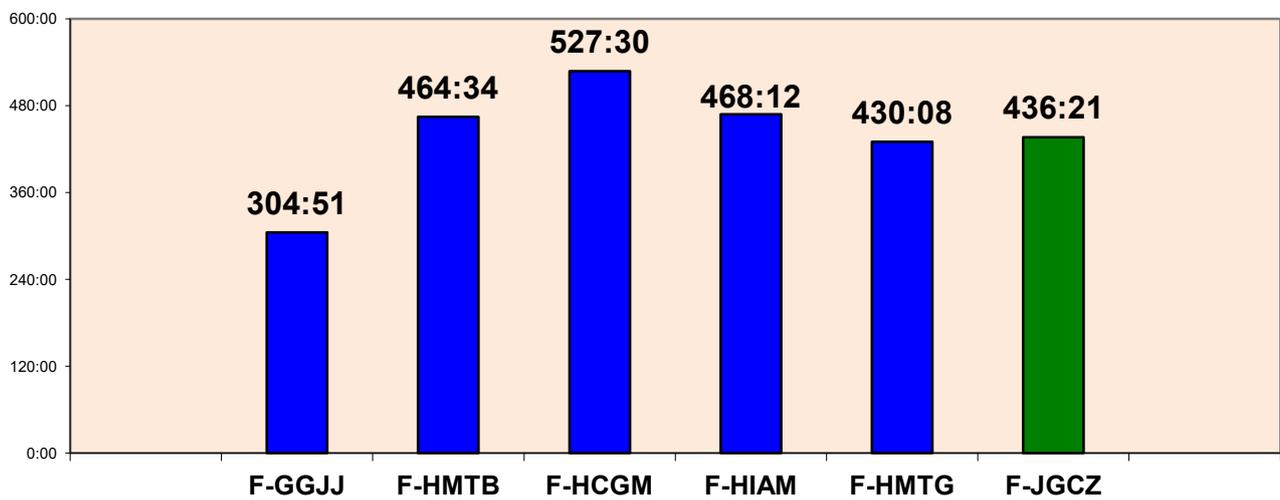
### Heures annuelles hors instruction (Elèves et pilotes) : Totales, Avion, ULM



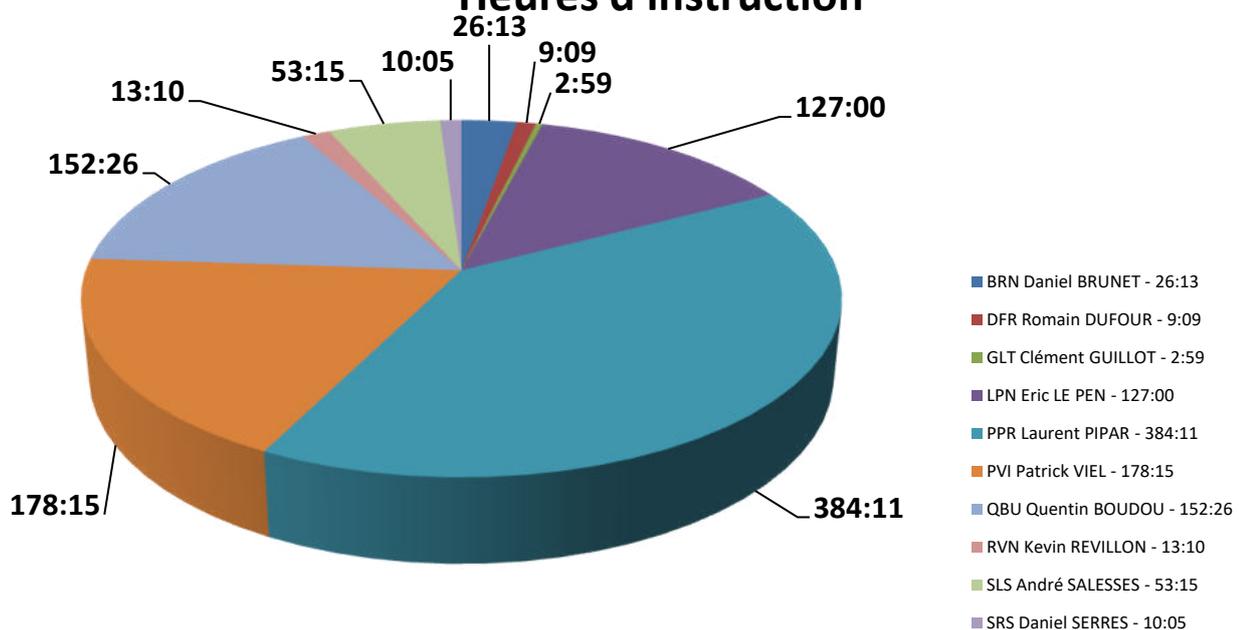
**Nombre total de membres à jour de cotisation au 31/12, dont :  
élèves avion et élèves ULM**



**Heures de vol de l'année par : avion et ULM**



**Heures d'instruction**



# Rapport de la plateforme année 2024

- **Rapport général:**

La gestion d'une plateforme aéronautique nécessite de la rigueur sur le plan sécuritaire et administratif. Son animation et son développement ne le sont pas moins.

Renouvellement du marché pour 1 an à compter du 01 Mars 2024.

Cette mission a été menée à bien par une équipe de membres de l'Aéroclub dont l'expérience professionnelle a été très utile.

Le travail a été effectué par des bénévoles et des salariés sous la responsabilité du Président et du Responsable plateforme. A ce jour, une secrétaire à temps partiel et le Chef Pilote à temps plein assurent une partie des tâches qui incombent à l'assistante à la gestion. Ces 2 salariés sont en contrats CDI, dépendant de la Convention Collective des Sports. Une présence 7 jours sur 7 est assurée.

Il y a eu 13.368 mouvements en 2024.

- depuis l'ouverture du restaurant, de nouveaux clients de l'aéronautique sont venus.

- **Les travaux:**

Nous avons effectué au cours de cette année, de multiples missions :

- Contrôle journalier piste et taxiway
- Contrôle mensuel de l'ensemble plateforme, contrôle spécifique avaloirs et drainages
- Approvisionnement et distribution carburant, contrôle qualité
- Fauchage, nettoyage, désherbage des bordures sur l'ensemble de la plateforme
- Entretien des aires à signaux, remplacement éclairage
- Mise à jour des panneaux d'affichage, carte VAC / AIP
- Mise à disposition : ordinateur et documents pour préparer les vols
- Diffusion des informations aux usagers (mails...)
- Entretien des locaux (ménage, sanitaires, volets roulants, vitres), nettoyage toiture, contrôle électrique
- Comptabilisation des mouvements mensuels
- Traitement du péril animalier (battue chevreuil)
- Réunion sécurité des vols
- Accueil de Centres de loisirs et associations
- Journées Portes Ouvertes
- Mise à jour du règlement de police
- Manuel de procédure pour les travaux

- Étude plan des servitudes aéronautiques (avec DSAC et Ville)
- Accueil SAMU
- Contrôle communication Air sol sur logiciel
- Rallye ACM
- Prêt de vélos gratuit pour usagers
- Gestion drones
- Vols découverte offerts à diverses associations : rallye étudiant etc.
- Contacts réguliers avec tous les usagers privés de la plateforme, l'armée, le restaurant
- Modification circuit de piste ULM, relevé à 1.300 pieds comme pour les avions.

#### Les travaux réalisés par des entreprises extérieures :

- Station essence 100LL: contrôle technique, changement filtre, inspection cuve (Total)
- Fauchage, 1 passage (Mr Bonnet)
- Contrôle extincteur (CMSI)
- Contrôle métrologique (Castres)
- Entretien autour des bâtiments (ville)
- Entretien station SP98 (DIP)
- Peinture taxiway et parking (Sté Aximum et ALM)

#### Les travaux réalisés par la Ville :

- Entretien pour des bâtiments
- Contrôle APAPI (JL Systems)
- Eclairage hangar Larroque

#### • Incidents sur la plateforme :

Au cours de cette dernière année, 2 accidents (sans gravité ni dommages corporels) avec 1 avion détruit.

Nous trouvons sur l'aérodrome, 3 écoles de pilotage en ULM et avion. Deux associatives et une privée.

- Le 9ème RSAM utilise également cette plateforme
- Une association de propriétaires d'aéronefs (APCAA) aussi
- Des travaux d'entretien d'avions ou ULM sont aussi réalisés par une association
- Des Journées Portes Ouvertes (JPO) sont organisées 2 fois par an par l'ACM, et nous accueillons également des jeunes pour des vols découverte accompagnés par d'autres associations : Rotary, Kiwanis, LCDC, Amish ainsi

que des écoliers (Lamothe-Capdeville, Rosier Blanc, Centre aéré Carreyrat etc...) pour des visites guidées de l'aérodrome.

- Organisation ou participation à des Rallyes aériens (Tour ATL, Toulouse-Saint-Louis-du-Sénégal)
- Formation au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) assuré par notre Responsable Pédagogique et les militaires du 9ème RSAM.

L'aéroclub présente un bilan financier de : -12 056.42 €

L'ACM est attentif à maintenir cet écrin de verdure aux portes de la ville depuis de nombreuses années, véritable poumon vert de 50 hectares, qui surprend toujours les visiteurs, de plus en plus nombreux à y amener leurs jeunes enfants dès qu'il fait beau. Le terrain d'aviation de Montauban est devenu un but de promenade apprécié par les familles.

L'Aéroclub est à l'écoute permanente de toutes propositions pouvant faire évoluer la plateforme et susceptible de créer une synergie entre ses utilisateurs, les riverains et tous ceux qui viennent y passer un moment. Ses membres échangent volontiers et régulièrement avec les visiteurs, afin de les renseigner et d'entretenir l'excellent climat et la bonne entente instaurée depuis quelques années avec les riverains.

# Rapport financier:

## COMPTE DE RESULTAT 2024

PRODUITS	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>577 813.75 €</b>
CHARGES	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>579 838.69 €</b>
<b>Résultat</b>	<b>-2 024.94 €</b>
Produits financiers	11 131.66 €
Intérêts et charges	-96.89 €
<b>Résultat financier</b>	<b>11034.77 €</b>
Produit exceptionnel	43 084.23 €
Charges exceptionnelles	9 067.60 €
Impôts	1 917.00 €
<b>Total Produits</b>	<b>577 813.75 €</b>
<b>Total Charges</b>	<b>579 838.69 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>-2 024.94 €</b>

Bilan Actif : 1 030 952.07 €

Bilan Passif : 1 030 952.07 €

### Analyse compte de résultat et bilan :

- Activité en hausse
- Hausse salaire et charges
- Hausse de l'amortissement
- Baisse des subventions
- Hausse des produits financiers
- Hausse Vol Découverte/Vol d'Initiation
- Baisse des charges exceptionnelles

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	1 433	1 433		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	86 826	86 826		
Installations techn., matériel et outil. ind.	36 824	34 776	2 048	4 275
Autres	853 395	469 523	383 872	452 418
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	5 129		5 129	5 129
Prêts				
Autres	400		400	400
<b>TOTAL (I)</b>	<b>984 007</b>	<b>592 558</b>	<b>391 449</b>	<b>462 221</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	37 096		37 096	29 403
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	2 500		2 500	3 207
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	12 215		12 215	10 100
Valeurs mobilières de placement	534 616		534 616	396 810
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	43 708		43 708	45 639
Charges constatées d'avance	9 367		9 367	21 286
<b>TOTAL (II)</b>	<b>639 503</b>		<b>639 503</b>	<b>506 445</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 623 510</b>	<b>592 558</b>	<b>1 030 952</b>	<b>968 666</b>

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	174 189	174 189
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	194 938	156 934
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 025	38 004
<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>367 102</b>	<b>369 127</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	17 147	17 492
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>384 249</b>	<b>386 619</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	410 224	409 116
<b>TOTAL (III)</b>	<b>410 224</b>	<b>409 116</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 132	23 495
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 791	55 288
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	13 866	12 102
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	55 800	58 566
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	24 890	23 480
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>236 479</b>	<b>172 931</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 030 952</b>	<b>968 666</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	105 151	109 892	-4 741	-4
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	5 508	4 756	752	16
Ventes de prestations de service	408 836	397 580	11 256	3
<i>Dont parrainages</i>	35 168	34 118	1 050	3
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	5 235	14 650	-9 415	-64
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	4 376	4 550	-174	-4
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>523 598</b>	<b>526 672</b>	<b>-3 074</b>	<b>-1</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises et autres achats	183 820	176 628	7 193	4
Variation de stock	-7 693	3 089	-10 782	-349
Autres achats et charges externes	228 675	184 981	43 695	24
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	4 385	1 247	3 138	252
Salaires et traitements	48 615	48 268	347	1
Charges sociales	13 966	13 809	157	1
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	95 876	100 098	-4 223	-4
Dotations aux provisions	1 108	72	1 036	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5		5	
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>568 757</b>	<b>528 192</b>	<b>40 565</b>	<b>8</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-45 159</b>	<b>-1 520</b>	<b>-43 639</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	11 132	6 693	4 439	66
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>11 132</b>	<b>6 693</b>	<b>4 439</b>	<b>66</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	97	237	-140	-59
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>97</b>	<b>237</b>	<b>-140</b>	<b>-59</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>11 035</b>	<b>6 456</b>	<b>4 579</b>	<b>71</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-34 125</b>	<b>4 936</b>	<b>-39 060</b>	<b>-791</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	35 239	33 553	1 687	5
Sur opérations en capital	7 845	10 557	-2 712	-26
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>43 084</b>	<b>44 109</b>	<b>-1 025</b>	<b>-2</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion		29	-29	-100
Sur opérations en capital	9 068	10 068	-1 001	-10
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>9 068</b>	<b>10 098</b>	<b>-1 030</b>	<b>-10</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>34 017</b>	<b>34 011</b>	<b>5</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 917	943	974	103
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>577 814</b>	<b>577 474</b>	<b>340</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>579 839</b>	<b>539 470</b>	<b>40 369</b>	<b>7</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-2 025</b>	<b>38 004</b>	<b>-40 029</b>	<b>-105</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	45 150	43 294	1 856	4
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>	<b>45 150</b>	<b>43 294</b>	<b>1 856</b>	<b>4</b>
<b>CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	45 150	43 294	1 856	4
<b>TOTAL</b>	<b>45 150</b>	<b>43 294</b>	<b>1 856</b>	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-2 025</b>	<b>38 004</b>	<b>-40 029</b>	<b>-105</b>

# AERO-CLUB MONTALBANAIS

Gestionnaire de la plateforme aéroportuaire

## EXERCICE 2024

	2024	2023		2024	2023
<u>ACHATS</u>			<u>VENTES / PREST. SERVICES</u>		
Achats ingrédients	30.70	40.30	Mairie de Montauban	31 413.33	38 233.34
<u>AUTRES ACHATS et CH. EXT.</u>					
Achats petits matériels	532.05	216.25			
Gazoil tracteur	364.80	280.88			
Eau Electricité	2 550.76	2 375.18			
Fournitures administratives	718.06	862.64			
Location immobilière	0.00	0.00			
Entretien plateforme	6 469.58	8 854.67			
Achats de matériels	916.15	382.10			
Assurances (RC seule)	2 534.56	2 525.91			
Assurances (tracteur garage)	356.43	330.98			
Documentations	121.06	110.44			
Frais de réception	613.46	203.68			
Honoraires	1 569.00	1 628.40			
Publicité	234.00	360.00			
Déplacements chef pilote	360.00	300.00			
Frais postaux	576.75	464.84			
Frais bancaire	1 412.54	1 289.74			
<u>FRAIS DE PERSONNELS</u>					
Formation continue	346.61	343.51			
Rémunération du personnels	16 990.80	16 838.56			
Charges sociales	6 153.77	6 461.17			
Médecine du travail	229.00	206.00			
Amort. matériels affectés GP	389.67	389.67	<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
<b>CHARGES</b>	<b>43 469.75</b>	<b>44 464.92</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>31 413.33</b>	<b>38 233.34</b>
<b>RESULTAT :</b>	<b>2024</b>	<b>-12 056.42</b>		<b>2023</b>	<b>-6 231.58</b>

## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**ASS AERO-CLUB MONTALBANAIS**  
**Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024**

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 13/03/2014, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total ressources</b>	<b>523 597.86 €</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b>-2 024.94 €</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>1 030 952.07 €</b>

Fait à MONTAUBAN,

Le 12/03/2025.

LABASTUGUE Hélène,

Expert-comptable.

**Société d'Expertise Comptable**  
**SARL SODECAL MONTAUBAN NORD**  
Inscrite au Conseil de l'Ordre  
des Experts-Comptables de Toulouse  
231, avenue de Nègrepélisse 82000 Montauban  
**SIREN 526 333 698**

